



Université de Bourgogne-Franche-Comté Où va-t-on ?

Petit historique de cette année universitaire

Octobre 2018 : rapport de l'IGAENR (Inspection générale du supérieur) au sujet du dysfonctionnement de l'UBFC.

Novembre 2018 : demande de la Ministre aux établissements de l'UBFC d'un plan d'actions relatif aux préconisations de l'IGAENR .

Novembre 2018 : Annonce de la démission de Nicolas Chaillet, président de l'UBFC, ainsi que de son équipe dirigeante.

Décembre 2018 : Nomination de Monsieur Luc Johann en qualité d'administrateur provisoire de l'UBFC pour 6 mois minimum.

Février 2019 : vote des CA des différents établissements composants l'UBFC sur la plan d'actions proposé.

Mars 2019 : remise du plan d'actions à la Ministre.

Enjeu : Conserver les ressources financières qu'a obtenu l'UBFC via un appel à projets concurrentiel, l'ISITE.

Le futur

Une université fédérale construite autour de trois axes thématiques :

Axe 1. Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ;

Axe 2. Territoires, Environnement, Aliments ;

Axe 3. Soins individualisés et intégrés.

Les risques principaux :

➡ Perte de la pluridisciplinarité avec la vampirisation des moyens financiers et humains par les 3 axes ci-dessus, en terme de recherche et d'enseignement ;

➡ Affaiblissement démocratique avec une super structure déconnectée de la réalité du terrain et des décisions prises au profit de l'oligarchie universitaire qui a défini les 3 axes et qui récolte déjà le beurre et l'argent du beurre.

Réponse : Dans le mur.

